

1. *Débitrice:* **Argo Architecture + Réalisation SA**, rue de la Gare 9, 1786 **Sugiez**
2. *Déclaration de faillite:* 15.05.2003
3. *Suspension de faillite:* 28.10.2003
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 17.11.2003
5. *Avance de frais:* CHF 5'000

Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.

6. *Remarques:* exploitation d'un bureau d'architecture, la planification et la réalisation de bâtiment, la construction de maisons clé en main et l'exécution d'entreprise générale

Office cantonal des faillites Fribourg
1701 Fribourg

(01248640)